

LE MAL D'ELSLANDER, JUSTIFICATION D'UN CRIME À TRAVERS LE MONOLOGUE

Estrella de la Torre Giménez
Universidad de Cádiz

RESUMEN

Elslander hace uso de la narración en primera persona para así permitir al protagonista de *Le Mal* expresar directamente su drama interior al intentar justificar, ante sí y la sociedad bien pensante, el haber ayudado a morir a su madre incurable. René nos dará a conocer cada momento del largo proceso que le llevó a tomar su terrible decisión así como su estado anímico actual. Lucha de sentimientos y rechazo de un remordimiento que la sociedad reclama.

Palabras clave: monólogo autobiográfico, monólogo interior, eutanasia, drama psicológico.

RÉSUMÉ

Elslander emploie la narration à la première personne pour permettre au protagoniste de *Le Mal* d'exprimer directement son drame intérieur à fin d'essayer de justifier, face à lui-même et à la société bien-

pensante, le fait d'avoir aidé à mourir sa mère inguérissable. René nous fera connaître chaque instant du long procès qui le mena à prendre sa terrible décision ainsi que l'état animique qui en résulte. Lutte de sentiments et refus du remords que la société réclame.

Mots-clés: monologue autobiographique, monologue intérieur, euthanasie, drame psychologique.

ABSTRACT

Elslander uses first person narrative to permit the main character of *Le Mal* to express directly his own personal drama - to try and justify his assistance to his mother's death for his own and for righteous society's sake. René gives us a detailed account of the long process that led him to that terrible decision and of his state of mind after the deed - a fight between his private sentiments and the remorse society expects from him.

Keywords: autobiographical monologue, private monologue, euthanasia, psychological drama.

Jean-François Elslander venait d'être le protagoniste d'un important scandale en 1890 après la publication de son premier roman *Rage charnelle*. Le 10 juin de cette année, le Parquet de la Seine en ordonna la saisie, avant de prononcer un non-lieu le 14 novembre. En Belgique, cette malheureuse affaire mit deux ans à atteindre l'écrivain et, même si la Commune de Saint-Josse, assez libérale pour l'époque, ne revint pas sur le jugement des tribunaux, Elslander, instituteur dans cette commune bruxelloise, se vit obligé d'écouter des lèvres du Ministre catholique de l'Instruction publique des paroles qui auguraient mal de sa carrière d'enseignant et de romancier:

Quant à moi, je déclare que j'aimerais mieux envoyer les enfants à la charrue, dans la saine atmosphère des champs, que de m'en remettre pour leur instruction, à un homme qui a de pareils antécédents littéraires.¹

Ce désagréable avertissement ne devait pas arrêter le romancier, et en 1891,

1 *Annales parlementaires*, Chambre, 1892, p. 325.

Elslander publiait un recueil de trois longues nouvelles dont le titre reprenait le nom de la première d'entre elles, *Le Cadavre*.

Le Mal, dédié à Albert Giraud, est la deuxième de ces nouvelles. Coincée entre *Le Cadavre* et *L'Envoûtement*, où Elslander présente, comme dans *Rage charnelle*, des fous incapables de maîtriser leurs réactions, *Le Mal* sera la narration de la longue confession du responsable d'un matricide, conscient de son crime et des causes qui l'ont poussé à l'exécuter.

Nous allons assister à la mise en scène des différentes étapes par lesquelles est passé le protagoniste, René, avant de prendre sa terrible décision, et nous connaissons son état présent par ses propres propos.

Dans les autres récits, Elslander avait utilisé la narration à la troisième personne, le procédé qui convenait le mieux à l'histoire racontée. Vus toujours de l'extérieur, les personnages étaient envisagés comme des cas pathologiques dont le narrateur voulait enregistrer les réactions sans épargner aucun détail. Dans *Le Mal*, le JE domine l'ensemble du récit. Cette fois, Elslander a voulu que le protagoniste lui-même nous raconte ses expériences et les raisons qui le poussèrent à tuer sa mère. Personne mieux que lui ne pouvait nous mettre au courant du long processus par lequel était passé jusqu'au moment de se décider à commettre son crime.

C'est cependant la voix d'un narrateur étranger à l'histoire qui nous introduit le récit. Il agira en présentateur du protagoniste, René, et de l'espace qu'il occupe au moment où commence la narration. Nous connaissons, à travers des descriptions rapides et aiguës, ses gestes, ses mouvements. Nous ferons la connaissance d'un être "ennuyé" et rêveur, en accord avec la décoration de sa petite chambre, composée des "épaves du modeste ménage d'une famille sans doute dispersée". Tout l'ensemble possède une allure décadente et décrépite qui pourrait se résumer dans la description des objets posés sur la cheminée:

Et, sur la cheminée, les figurines dont la couleur s'est écaillée, la lampe de porcelaine blanche, le miroir avec son cadre de bois, les photographies dont les visages souriants jaunissent et s'effacent comme le souvenir qu'ils évoquent. (p. 116)

Ce narrateur-présentateur nous confiera la naissance d'une idée chez le

protagoniste, une idée qui “s’ébauche sur la trame des réminiscences lointaines” (p. 117): celle de mettre par écrit, en les actualisant, des souvenirs qui l’obsèdent.

Nous entendrons la voix “in-off” du narrateur quand il faut nous renseigner à propos des gestes ou des réactions de René qui ont lieu dans le présent de la narration et sont en dehors de l’histoire contée par le protagoniste. Sa manière d’écrire “très lentement”, et les pauses qu’il insère dans la narration de son drame passé, nous seront transmises par cet introducteur. Dans les premiers temps du récit, nous aurons un double regard sur René, celui que nous transmettra le narrateur et celui qu’il nous donnera de lui-même.

La chambre paraît changer et les meubles se faire complices de leur maître, de sa tristesse, comme s’ils avaient aussi le pouvoir de se souvenir des malheurs passés. La première pause que René place dans la narration sera très brève, juste pour “chasser l’impression funèbre des choses”, se calmer et allumer sa pipe; il reprendra ensuite sa confession. Un autre arrêt clôt la première partie du récit; le narrateur nous informe que René a décidé de sortir pour se reposer après l’énorme effort de reconstitution d’un passé qui le hante. A ce moment de la narration, il y aura une coïncidence entre ce que le héros-narrateur avoue expérimenter et l’impression que le narrateur nous en transmet:

Je suis très nerveux en ce moment... Ces réminiscences excitent en moi une colère froide que je voudrais assouvir en faisant beaucoup de mal... (p. 139)

Son regard, un étrange regard où flambe un peu la folie, plonge au dehors, parmi les clartés lunaires, comme si une angoissante vision le fascinait. (p. 140)

La voix du narrateur se fera entendre une dernière fois pour nous introduire dans la deuxième partie du récit afin de nous décrire René commençant à écrire :

Le jeune homme est assis en face d’une page blanche. Les autres ont disparu. (p. 141)

À partir du moment où nous avons fait la connaissance de René et du lieu où il s’est installé pour commencer sa longue confession écrite, c’est lui qui prendra définitivement la parole.

Il commencera l'aveu et la justification d'un acte qui l'obsède sans en vouloir se sentir tout à fait responsable. Le récit va plonger dans une narration à la première personne qui progressera jusqu'à son terme à travers un double jeu de monologue intérieur et de narration autobiographique, suivant la situation temporelle où se déploient les pensées du héros-narrateur.

René lui-même livre les raisons qui le poussent à écrire et à raconter ce qui l'obsède. Il n'écrit pas pour "dégorger l'amertume dont il souffre", comme le héros d'un roman qu'il est en train de lire et comme le conseillaient les analystes à la mode, mais tout simplement pour "fixer la multitude des sensations imprécises" qui s'agitent en lui et se faire de son caractère "une idée à peu près exacte". Il veut s'auto-analyser en se relisant; il ne cherche pas l'interprétation que d'autres pourraient faire de son aveu car il se propose de brûler ce qu'il va écrire; il ne s'agit pas d'une narration destinée à des lecteurs en puissance mais d'une narration qui donnera à son auteur la possibilité de se voir de l'extérieur et de se comprendre.

Dès que je me trouve seul, je recommence le récit embrouillé et incohérent d'impressions depuis longtemps ressenties et toujours les mêmes. Je n'approfondis rien, ma mémoire va d'un souvenir à l'autre et mes rêveries s'éternisent, fatigantes, stériles... J'espère en finir maintenant. (p. 118)

Dès le début, René exprime la lutte interne de ses sentiments après la perte de sa mère. Il n'est pas triste, il n'a pas de peine, il est même content de son sort et par dessus tout, il se refuse à accepter ce qu'il ressent en réalité: des remords.

Le récit consistera en la longue affirmation d'un refus du sentiment de culpabilité et du remords. René ne cesse de crier: "Une fois pour toutes j'affirme que je n'ai aucun remords de mon crime" (p. 119).

À l'époque où Elslander a composé son conte, personne ne s'était encore posé le problème de la possibilité de mettre en pratique l'euthanasie et par conséquent, les problèmes de conscience qui obsèdent le protagoniste procèdent de la mise en question de l'existence ou non d'un acte criminel dans sa décision d'aider à mourir sa mère atteinte de cancer.

Le long monologue autobiographique exprime sa lutte, se convaincre et convaincre

une société hypocrite de la légitimité de son acte:

Je suis parfaitement calme, parfaitement rassuré. Mon acte a été bien raisonné et aujourd'hui encore, je reconnais la légitimité des causes qui m'ont fait agir... sans, pour cela, oser prétendre que je recommencerais... (p. 120)

Tout le long du récit René passe du présent au passé, ses pensées actuelles s'efforçant de justifier et d'éclairer ses actions et pensées antérieures. Dans la narration, il y a trois situations temporelles clés: les mois qui précédèrent la mort de la mère, la nuit où elle décéda et les jours suivants jusqu'au présent de la narration.

Il jouera constamment avec les temps verbaux; les présents à côté des imparfaits et des autres temps du passé propres à la narration ultérieure, nous renseignent sur les conséquences que les souvenirs ont eues sur son présent.

La double utilisation du monologue intérieur et de la narration autobiographique permet de connaître des pensées les plus intimes, les plus spontanées, celles qui se forment à l'insu de sa conscience, mais aussi le long procès qui l'a conduit à son état actuel.

Il commence par analyser sa propre nature et se défendre des possibles qualificatifs que la société bien-pensante pourrait lui appliquer. Il n'est pas du tout "cynique" lorsqu'il écrit "tranquillement" et envisage sans honte l'idée d'avoir tué sa mère. Il ne manque pas non plus de sens moral quand il se décide à renverser tout ce qui l'empêchait de jouir de la vie quand il était encore jeune, décision qu'il renouvellerait encore aujourd'hui. Il affirme:

[...] je suis l'homme le plus ordinaire qui respire sous la calotte des cieux, ne visant pas du tout à l'exception; inoffensif aussi longtemps qu'on ne me tarabuste; honnête comme il convient; bon, serviable, avec modération et intelligence; calme... n'est-ce pas? - compatissant même.

[...] je n'ai pas les allures furtives d'un assassin... (p. 121-122)

Après une narration simultanée au cours de laquelle René nous a mis au courant de son état d'esprit actuel et des raisons qui le poussent à prendre la plume, il va nous situer dans le passé où se sont déroulées les mauvaises expériences vécues. Il nous y

transportera à travers un acte réitératif de mémoire volontaire:

Il m'arrive souvent, très souvent, de penser aux circonstances dramatiques qui ont précédé la mort de la pauvre vieille. (p. 122)

Sa mère l'aimait et il croit l'avoir aussi aimée, mais son acte d'écriture, qui est en même temps un acte de réflexion sur le passé, et l'opinion des autres, le feront douter de ses sentiments les plus intimes. La moralité commune ne peut accepter qu'un homme capable de tuer soit aussi capable d'aimer.

Maintenant je n'ose plus dire que j'aimais ma mère! D'ailleurs, peu importe. Qu'il existât ou non, cet amour ne m'a pas empêché de commettre mon crime. (p. 125)

René ne renie pas son acte: "J'ai tué ma mère", mais il insiste pour le justifier.

L'éloignement dans le temps l'aidera à comprendre les vraies raisons qui le déterminèrent. Il y verra tout d'abord un acte égoïste. La maison n'était plus la même depuis la longue maladie de la mère, il regrettait ses "aises" et il lui manquait "les petits soins" maternels. L'idée de hâter la mort de l'infirmes était déjà en germe chez lui. Il devine les reproches que les "bonnes âmes" lui auraient adressés si elles avaient connu ses intentions; et nous allons assister aux réactions du héros face à l'hypocrisie d'une grande partie de notre société.

D'accusé, il s'érige en accusateur. Un curieux dialogue virtuel entre René, la victime, et nous, ses bourreaux, commence:

Monstre!... clameraient les bonnes âmes...

Monstre!...Eh! vous l'auriez souhaité aussi, à ma place. J'entends que l'inconscient désir, une fugitive pensée est aussi criminelle que l'aveu brutal. Il y a du courage en moins. (p. 126)

Les occasions sont nombreuses où René s'adressera à nous en nous taxant d'"hypocrites" ou de "scélérats timorés".

Il avoue avoir pensé à Dieu le jour où il se décida à acheter le poison, mais il se

moque de sa faiblesse et de nous qui l'avons cru prêt à renoncer:

Fatalement, je fus amené à songer à Dieu...

Là... J'ai tout dit... En voilà assez...

N'y a-t-il pas là vraiment de quoi crever de rire?... J'entends déjà d'austères voix pontifier:- La pensée de Dieu opprime ce misérable au moment où il va perpétrer son crime; la vilénie de son âme le plonge dans une si noire terreur qu'il implore, malgré lui, son Créateur, espérant peut-être une délivrance...

Eh bien, non, bonnes gens, heureuses gens, ce n'est pas cela!. (p. 154)

Cette invocation du nom divin ne fut que le cri de révolte d'un être défait.

N'allez pas croire encore, hein! que j'aie peur de son jugement dernier!... Je ne m'occupe pas de lui, voilà tout... Adorez-le à votre aise, vous, scélérats timorés et contrits... (p. 155)

Nous serons témoins de la longue lutte d'un être déchiré par les remords provoqués par l'exécution d'un acte qu'il croit juste, mais que la société tient pour criminel.

Il veut nous convaincre et se convaincre que la décision de tuer ne fut pas seulement un acte de pur égoïsme, mais aussi de charité chrétienne. Il a tué sa mère pour l'empêcher de souffrir. Il n'a pas pu oublier le jour où elle-même avoua le désir de précipiter sa propre mort si ses souffrances se faisaient insupportables et si elle devenait une charge pour les autres. René se remémore la soirée où sa mère reçut la visite d'une voisine et la conversation des deux femmes: "J'ai peur, voyez-vous, j'ai peur de devenir un objet de répulsion... d'être seule..." (p. 128). Elle ne voulait pas être une malade qui "pue", comme sa voisine le racontait à propos d'une autre femme qui venait de mourir. C'est au cours de cette conversation qu'elle annonce son voeu de s'empoisonner et prononce la phrase "funeste" que René n'oublierait jamais: "- J'espère qu'on m'en donnerait" (p. 130).

René se fit donc un devoir de délivrer sa mère de ses souffrances. Il crut, à son regard, qu'elle lui demandait son aide:

Oh! le surhumain, l'étrange regard qu'elle me jeta alors!

- Ce serait mon fils qui me donnerait le poison! ... Mon fils!... Il m'empoisonnerait en

quelque sorte lui-même!... Quel déchirement!
Il disait cela, ce regard... (p. 131)

Depuis ce soir fatidique, il avoue avoir porté le “germe du meurtre”. Il est conscient de l’emploi qu’il fait de ce mot et se sent criminel car au fond de son coeur, il croit pressentir que sa mère voulait vivre encore.

Au fur et à mesure que René avance dans sa narration, il se sent de plus en plus coupable:

Je l’ai supprimée, voilà la vérité... Je l’ai supprimée comme fait la bête de l’obstacle quelconque qu’elle rencontre sur sa route. (p. 134)

Mais il persiste dans son propos de se raconter. L’idée fixe d’aider sa mère à mourir le possède peu à peu, et une accumulation de circonstances aidèrent à concrétiser l’obsession dans le meurtre. La maladie s’aggrave, la vie dans la maison devient insupportable, autour de lui il ne voit que tristesse, “de la tristesse toujours et partout”, sa mère l’“agace”. Il n’existait plus de communication entre eux, seuls les regards parlaient. René croyait interpréter ceux de la mère souffrante, une mère qui adorait son fils et ne voulait pas lui devenir une charge. Ils ne vivaient que de mensonges.

Ces pensées, ces souvenirs lui confirment qu’il a bien fait et qu’il referait son acte criminel. Il ne pouvait pas lutter contre les circonstances:

être pauvre, avoir à lutter contre le besoin, le chagrin, le dégoût, devoir supporter des avanies de toutes espèces, ne pas avoir de fin à cette odieuse incarcération d’une vie médiocre!... Mais j’en aurais tué dix, cent, s’il avait fallu!... (p. 137)

Tous les crimes pourraient se justifier si l’on pouvait comprendre ce qu’un homme seul peut ressentir face à un avenir “noir”.

Plus René avance dans ses souvenirs, plus il se convainc qu’il devait accomplir son acte. Il réitère sa négation d’une possibilité de ressentir des remords, mais l’emploi continu de points de suspension et de signes d’admiration nous confirment le contraire: son histoire n’est que la narration d’un remords mordant et maladif.

Quand il revient à la narration simultanée, quand il se situe dans le présent, recommence le monologue intérieur qui nous fait connaître son état d'esprit. Il passe d'un état d'énervement au calme. L'écoulement du temps l'a rendu plus âpre, la narration prend des allures d'une cruauté inusitée, il en est conscient et en prévient:

[...] je me rends parfaitement compte de la cruauté de ce que je vais dire... Ce me serait une inconcevable jouissance de faire souffrir un tout petit enfant, de lui lacérer la peau avec mes ongles... Croyez-vous que la vue du cadavre de ma mère m'émeuvrait?... Je me complais même à me le représenter, tout vert et noir, suant de sanie... (p. 139)

Il reconnaît cependant qu'il n'a pas réagi toujours de la même manière. Quelques jours avant, la vue de sa mère morte l'avait fait pleurer: "[...] j'ai pleuré, l'autre jour, en la voyant si pâle, si misérable" (*Ibid.*).

Jusqu'à la fin du premier chapitre il n'avait voulu que nous mettre en situation en se situant lui-même; il s'est auto-analysé en comparant son présent avec le passé récent. C'est après cette sorte d'introduction qu'il voudrait commencer sa véritable confession:

Mais n'anticipons pas... Je veux raconter l'histoire de ces derniers temps en n'omettant aucun détail, en notant toutes mes impressions, tous mes sentiments, toutes mes pensées... Ce sera un document humain, cela, un vrai... (p. 139-140)

Son obsession prenait corps au fur et à mesure que l'état de sa mère s'aggravait, il avait fini par la haïr: réaction d'un être impuissant, qui ne peut détourner le cours de l'avenir et veut l'accélérer. Des sentiments contradictoires s'accumulaient dans son esprit, de la haine à la pitié. Il se sentait en même temps un "vampire" et un bon fils qui attend le "miracle" de la guérison de sa mère.

Il commencera à raconter l'histoire des "derniers temps" de sa mère et nous assisterons au long itinéraire d'une maladie. Nous entendons la mère parler et même penser et souffrir. René se fera son porte-parole, il fera semblant d'avoir lu ses pensées et nous peindra sa lente agonie.

Le temps de la décomposition arrivé, la mère commençait à puer, c'était le moment d'agir. Le jour de la libération de René approchait. Il y pensait avec frénésie: "Ce qui, au

fond, m'enchantait, c'est que mon espoir allait se réaliser tout de suite, quand je voudrais... Quand je voudrais" (p. 150).

Il se donne un délai d'une semaine pour accomplir ses propos. Il achète le poison et le garde huit jours. La tranquillité de se savoir libéré se transforme en agitation dès qu'il a la formule qui allait tuer sa mère:

Ma tranquillité m'avait abandonné; j'étais en proie à une agitation fébrile, incapable de rester en place, livré à toutes les incertitudes, à toutes les anxiétés de l'indécision. (p. 157)

Il l'avait décidé: "Ç'aurait été pour la fin du mois, un jeudi". Il se situe cinq jours avant la nuit fatidique et se souvient de la peur qu'il avait ressentie en voyant approcher le moment où il entrerait dans la chambre de la "condamnée" avec le poison.

Encore une fois René, s'érige en détracteur de la moralité admise, des préjugés sociaux, et s'explique sur les raisons profondes qui l'ont obligé à mettre par écrit ses déchirements de conscience:

Je suis forcé de broyer les rages qui affolent mon cerveau, de me raconter à moi seul, si je veux être compris, si je veux qu'une peur assez grande accueille mes rêves de cruauté, les hontes de l'asservissement, les hallucinations du délire! (p. 160)

La société n'a pas de pitié pour un homme qui souffre, mais a besoin de grandes catastrophes pour réagir et comprendre les raisons qui poussent les hommes à la révolte et aux actes de délivrance. René se permettra de mettre par écrit des réflexions énigmatiques qui sont de vraies giffles à la face de l'humanité:

Ce qui forme le caractère vraiment fantastique de ces pensées qui paraissent les incohérences d'une nature dépravée, les résultats d'une atrophie du sentiment humain, c'est leur universalité. (p. 163)

À la fin de ce long itinéraire, le héros-narrateur passe en revue ses pensées, mais se risque aussi à rapporter celles de la pauvre infirme. Il pénètre dans son esprit et imagine ce qu'elle devait ressentir au cours de ses derniers jours. Il imagine le calvaire de cette

mère qui, comme lui, aurait voulu se délivrer de sa souffrance, mais qui, en même temps, aurait voulu continuer à vivre. Elle veut recevoir l'aide de son fils pour mourir mais elle a besoin aussi de croire qu'elle est encore aimée de lui. Des sentiments opposés et contradictoires se font jour sous la plume d'un fils qui se sait coupable.

La narration approche de la nuit "qui est marquée en rouge" dans le cerveau de René. La nuit choisie pour "tuer" la mère, la nuit pendant laquelle tous deux allaient reconquérir la paix perdue, le bonheur perdu.

Il laissa le poison sur la table de nuit auprès de la tisane qu'elle buvait toutes les nuits, sans rien dire, et sortit. René commence la narration du calvaire qu'il endura pendant des heures. Il n'a rien oublié de cette affreuse promenade à travers les rues désertes, il retrouve même ses pensées, ses réflexions au cours de sa folle promenade:

Est-ce que, réellement, j'étais aussi maître de moi que j'affectais de le croire?... Certes, je n'éprouvais pas d'effolement; pas un instant mon calme ne me quitta... Mais je m'ennuyais (p. 167)

Immédiatement, il donnera une explication à cet ennui en citant un maître de la littérature fantastique, Villiers de l'Isle-Adam: "Et cet ennui trahissait une perturbation profonde du "mouvement-régulateur intime"" (*Ibid.*).

Il ne souffrait pas, il éprouvait des sentiments contradictoires, il enviait la quiétude des passants ou s'identifiait avec ceux qui avaient comme lui des préoccupations désagréables. Tout devenait matière à réflexion et il se sentait tenaillé par le désespoir et la rancœur. Il en arriva au point de vouloir se venger sur quelqu'un d'innocent:

Le venin de ces réflexions est si funeste que, maintenant encore, me souvenant, je sens qu'il me brûle les veines et m'imprègne de ses émanations délétères (p. 173)

Deux personnes échangèrent quelques mots avec lui, un ami qui voulut l'inviter à boire un verre et reçut une réponse très désagréable, et une pauvre putain qui lui proposa ses services. Cette dernière rencontre le fit penser à sa mère et il décida de rentrer. Un terrible doute s'empara de lui: "serait-elle morte?", au point de l'hébéter. Le narrateur réussit à nous faire éprouver l'angoisse qu'il éprouva au fur et à mesure qu'il approchait

de la maison. La minutie dans la description de ses sentiments, de ses peurs, transcrit à la perfection les moments par lesquels passe un esprit affolé face à une réalité terrible qu'il redoute en même temps qu'il la souhaite.

Avant de rentrer, il imagine encore une fois les derniers moments de la vie de sa mère, les pensées qui ont traversé sa tête. Il se sait le protagoniste de ses pensées, il pressent qu'elle a passé en revue leur vie commune, tout ce qu'elle aurait voulu encore faire pour son fils aimé et comment elle a décidé de se sacrifier une dernière fois pour le libérer. René maudit la divinité qui n'a pas arrêté le bras de sa mère pour l'empêcher de boire le poison. Une espèce de masochisme le pousse à imaginer jusqu'au moindre geste de sa mère au moment de reconnaître la poudre blanche que son fils a laissée sur la table de nuit. Il imagine qu'elle a justifié cette criminelle action en se disant:

- Mon pauvre René, quelle douleur pour lui!... Il a eu ce courage... il a vu comme je souffre et il s'est rappelé. (p. 189)

René n'arrive pas à supporter au moment présent de la narration le souvenir des pensées qui peuplèrent sa tête la nuit funeste. Les points de suspension, les exclamations, les phrases courtes, les répétitions veulent exprimer ce qui se passait dans un esprit détraqué:

Non!...oh! non, je n'aurais pu penser plus longtemps à cela!...

J'étais couché des deux coudes contre un mur, pressant ma tête entre mes mains moites...

C'était à devenir fou! (p. 190)

La peur de trouver la mère morte l'empêchait de rentrer, il reconnaissait sa lâcheté en prévoyant son prochain avenir peuplé de moments ternes, de scènes pénibles, obligé de jouer la comédie du fils désolé.

L'idée de la rencontrer encore vivante l'obsédait de plus en plus, il se sentait possédé par "la folie du meurtre". Ses doutes se concrétisèrent, sa mère n'était pas morte. Il resta "anéanti", oppressé entre une tranquillité, qu'il savait fausse et la terreur qui n'allait pas tarder à se ruer sur sa pensée. Le plus terrible pour lui fut d'admettre que sa mère savait qu'il avait désiré sa mort:

... Ma mère vivait, elle savait que je désirais sa mort... Qu'arriverait-il, maintenant?
Ces trois idées formaient les trois murailles de l'impasse où j'étais acculé, farouche et mauvais, en bête qui écoute s'approcher les aboiements de la meute. (p. 198)

Il décida de fuir et de ne plus la revoir. Elle n'était pas morte, cette réalité le terrassa, il ne croirait plus à rien, il deviendra indifférent à tout, le verbe "s'en foutre" sera pour lui "un beau mot". Il haïra l'humanité entière, même Dieu: "Dieu, je le hais de ne pouvoir croire en lui!..."

La narration à posteriori d'un passé proche, récupère les faits atroces de ces journées, René n'a rien oublié. Les deux jours de fuite, l'annonce de la mort de sa mère faite par un voisin quand il décida finalement de rentrer à la maison, son affrontement à la réalité, la vue de la mère définitivement perdue, les chuchotements des voisins, les bruits de l'extérieur qui contrastaient avec le silence de la chambre; tout est resté enregistré dans sa mémoire et transcrit fidèlement sur des feuilles blanches. Il rappelle les instants qu'il resta devant le cadavre, pendant lesquels il éprouva des sentiments opposés qu'il n'arrivait pas à maîtriser: "ni remords, ni épouvante! Rien qu'une banale affliction, et des larmes!... N'est-ce pas ignoble?" (p. 206).

Encore une fois, il se torture en imaginant les derniers moments de sa mère et ce calvaire pressenti sera occupé par une mère "malheureuse", "meurtrie", "délaissée", "infortunée", "plaintive", "inexaucée", "désespérée" et "stoïque" qui mourra "en pardonnant" à son fils.

Le pardon maternel se changera en châtiment pour le meurtrier:

C'est ce pardon qui m'a enveloppé le coeur d'une couche de glace... C'est lui qui a couvé, en moi, la sifflante nichée de vipères de ma haine... C'est ce détestable pardon qui me persécute... et dont je ne veux pas!. (p. 208)

Son drame n'a pas de fin et la narration restera ouverte; plus il y réfléchira, plus s'approfondira son sentiment de culpabilité.

Au long de la narration, nous avons rencontré des espaces en blanc marqués par une ligne de points de suspension qui servaient à exprimer les moments de réflexion

pendant lesquels René suspendait l'écriture pour la reprendre immédiatement après et nous rapporter le résultat de ses pensées. Le dernier paragraphe du récit sera précédé de cet intervalle temporel pour que René puisse résumer son drame inachevé:

Je n'ai pas songé à tout cela... mais j'y songe à présent, et j'y songerai souvent encore. (p. 208)